

Elections Législatives de 1968 — 1re Circonscription

CENTRE DÉMOCRATE

Progrès et Démocratie Moderne

Électrices, Électeurs

Entre les deux blocs qui s'affrontent
le CENTRE est MAJORITAIRE dans la conscience des Français

Nous réclamons tous

LA DÉFENSE de la RÉPUBLIQUE et des LIBERTÉS
L'INDÉPENDANCE NATIONALE et la PAIX

Ce n'est pas seulement l'affaire d'une SECTION ou d'un COMITE D'ACTION

AUJOURD'HUI...

- La « majorité sortante » n'a pas su utiliser ses dix années de stabilité pour faire ies réformes nécessaires.
- On peut affirmer, à bon droit, que nos prédictions se sont, hélas, réalisées. A défaut de dialogue à tous les échelons, nous avons eu la contestation dans la rue.
- L'« Année Sociale », sans cesse promise par le régime, a été réalisée, mais dans quelles conditions et à quel prix !
- Pourquoi n'a-t-on pas accordé plus tôt et progressivement ce qui a été arraché par la contrainte ?
- Pourquoi, lors des crises ouvrières et universitaires, n'avons-nous pas vu notre député venir s'informer sur place des graves problèmes de ses électeurs ?
- On ne vous propose, à nouveau, en guise de programme, que de voter CONTRE le danger communiste.
- Or, les mêmes erreurs seront commises par le Gouvernement actuel s'il sort renforcé, et les mêmes troubles, plus graves encore, se reproduiront rapidement.

DEMAIN...

- **Il faut créer un grand RASSEMBLEMENT avec ceux qui veulent le progrès dans la paix civile.**
- **Mais également avec ceux qui seront demain la MAJORITE des Français, et qui veulent éviter l'AFFRONTEMENT recherché et voulu, par tactique électorale, entre le Gaullisme et le Communisme.**
- **La Voie du PROGRES et de l'AVENIR n'est pas celle de la lutte entre deux antagonistes, dont le combat se ferait au détriment de la République.**
- **Le PROGRES et la DEMOCRATIE de participation passe par une MAJORITE NOUVELLE pour une POLITIQUE NOUVELLE.**
- **Nous exigeons :**

— l'établissement d'un PLAN NATIONAL d'équipement afin qu'au plan d'expansion corresponde un plan de développement SOCIAL ;

— la diminution des dépenses improductives et de prestige ;

— la construction d'une EUROPE UNIE, seule possibilité de résoudre les problèmes à l'échelle d'un continent.

LES CENTRISTES sont dans le camp du MOUVEMENT, de la RÉPUBLIQUE et de la RÉFORME

NOTRE COMBAT, C'EST L'AVENIR DE LA FRANCE

Dès le 1er tour
VOTEZ

Docteur Bernard NOLOT

Suppléant : Pierre ROUX, Maire de Douvres-La Délivrande

Nous proposions déjà dès 1966 :

Extraits de la Charte du Centre Démocrate (Lyon, avril 1966)

. . . . . .

IL S'AGIT DE RÉUNIR LES FRANÇAIS AUTOUR DES EXIGENCES

de démocratie
de liberté individuelle
de promotion de la personnalité de chacun
de responsabilité

mais aussi de solidarité au sein d'une société

DÉLIBÉRÉMENT ORIENTÉE VERS LE PROGRÈS

GARANTIR

la libre expression de toutes les convictions
l'épanouissement de toutes les tendances de la pensée

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE RÉELLE PARTICIPATION

des citoyens à la vie publique
des salariés à la vie de l'entreprise
des personnes et des familles aux activités sociales
des groupes et collectivités aux choix qui les concernent

. . . . . .

IL FAUT EN FINIR AVEC LES LUTTES PASSÉES ET FAIRE APPEL

à tous les hommes et femmes
dont les aspirations correspondent à «L'ÈRE NOUVELLE»

Cela suppose des méthodes d'organisation et de travail adaptées à notre temps :

Information
Dialogue
Participation
Responsabilité

Mais, ce qui est plus important que tout, établir un monde où l'homme ne se sente pas isolé — étranger — considéré comme un outil, comme un objet.

Aucun gouvernant
Aucun organisme administratif
Aucune entreprise
n'ont le droit de méconnaître l'homme et sa vie de chaque jour.

. . . . . .

Les réformes de l'Enseignement ne peuvent être réalisées que dans le cadre de dialogues constants entre :

les Pouvoirs publics
les enseignants
les familles
les étudiants
les responsables de la vie économique et sociale.

. . . . . .

Les syndicats doivent pouvoir exercer leur action dans une complète indépendance à l'égard

de l'Etat **du Patronat** **des partis politiques**

. . . . . .

Reconnaissance légale des sections syndicales d'entreprises et protection accrue des délégués syndicaux.

CARON & Cie, Imp. - CAEN